



# DCI ALLOCAB

## nouvel épisode d'une longue série

**Une nouvelle fois, un ADC de l'établissement a craint pour sa vie à bord d'un véhicule « piloté » par un chauffard ALLOCAB... franchissements de ligne continue, utilisation du téléphone en conduite, pointe à 180 km/h sur l'autoroute.**

Voulait-il battre un record entre Malesherbes et Montargis? 40 minutes chrono alors qu'il faut au minimum 55 minutes lorsque le code de la route est respecté, ce qui est le minimum qu'on puisse exiger lorsque l'on monte à bord d'un TAXI/VTC.

Face à cette situation gravissime, les 3 OS ont décidé de poser une DCI Unitaire.

La direction nous a reçus avec pour premier argument: les remontées problématiques sont rares depuis le début de l'année pour les courses au départ de Malesherbes. Nous lui avons rétorqué d'une part qu'il suffisait d'une fois pour un accident de la route ne survienne et d'autre part que tous les écarts n'étaient pas signalés par les ADC, lassés d'annoter leurs BS.

**Ce préambule passé, nous avons mis en cause sa responsabilité de donneur d'ordre et qu'elle ne pouvait pas s'y soustraire parce que ce sont bien les termes du contrat passé avec ALLOCAB qui agissent comme un « pousse au crime » pour ces chauffeurs pas suffisamment rémunérés qui acceptent des courses au fin fond de l'IDF de mauvais gré et qui pour s'y retrouver les assurent à « tombeau ouvert ». Ces chauffeurs ne craignent pas comme les TAXIS de perdre leur licence.**

**Nous avons 2 demandes cohérentes:**

- ♦ **Éviction du chauffeur en cause de toutes les courses commandées par la SNCF.**
- ♦ **Changement de prestataire pour les courses au départ de Malesherbes à l'instar de ce que nous avons réussi à obtenir pour Montereau et Montargis.**

Sur le premier point, la direction attendait un retour d'ALLOCAB qui a interrogé son chauffeur, celui-ci a nié. Des données GPS ont donc été demandées... le jour de la réunion, il y a une semaine, la direction de l'établissement n'en disposait pas... A ce jour, nous ne les avons toujours pas. On nous parle d'une réunion tripartite ET/TN/ALLOCAB pour creuser le sujet (car ce contrat est dans les mains de Transilien). Tout cela est bien fumeux et nous avons l'impression qu'on essaie de noyer le poisson. **Nous attendons ces éléments le temps qu'il faudra et notre demande reste ferme pour qu'un tel chauffeur n'assure plus de course pour l'entreprise.**

Sur le deuxième point, c'est aussi un sketch. ALLOCAB suite à de précédentes remontées devait prendre contact avec la société de TAXI de Malesherbes pour lui sous-traiter les courses au tarif TAXI. Evidemment cela n'a pas été fait et suivi par l'établissement. On nous assure que cela va être mis en place. Les process d'appel d'offres complexifie beaucoup les choses et la boîte ne veut pas aller trop loin dans l'éviction d'ALLOCAB en raison de risques juridiques. C'est une blague s'agissant d'un prestataire aussi défaillant.

Le recours au TAXI de Malesherbes doit permettre d'améliorer la situation, ALLOCAB bataillant tous les jours pour trouver des chauffeurs au départ de Malesherbes.

**Nous ne lâchons pas ce sujet et continuerons à ne rien laisser passer.**

**Merci de continuer à annoter vos BS en copie CSSCT!**

**13 septembre 2023**